



Aux (co)responsables du Service Chambre

A lire auparavant

- 1-Consignes nouveaux et nouvelles hospitalier(e)s
- 2-Consignes générales hospitaliers
- 4-Consignes des hospitaliers en chambre

Votre mission

Vous avez accepté...

Vous avez accepté d'être responsable ou co-responsable des chambres d'une Couleur.

Soyez-en remercié(e) !

Une équipe dans sa Couleur

Responsable et co-responsable des chambres d'une Couleur (une équipe), votre mission est d'organiser et superviser le service des hospitalier(e)s affectés au service en chambre pour assurer en toute sécurité l'hébergement confortable et les déplacements des personnes malades de votre Couleur à l'Accueil Notre-Dame ou à Saint Frai.

Dans votre Couleur, vous effectuez votre mission sous la responsabilité du (de la) responsable de la Couleur et en lien avec le/la responsable des brancardier(e)s, l'équipe soignante et les aumônier(e)s.

Votre rôle dans l'Hospitalité

Vous participez aux réunions quotidiennes de tous les responsables qui font un point chaque soir du déroulement de la journée écoulée et de l'organisation du lendemain. Vous contribuez aux décisions prises et les mettez en œuvre dans votre équipe.

Vous vous conformez aux décisions prises lors de ces réunions pour contribuer à la cohésion de l'Hospitalité. Vous êtes néanmoins attentif(ve) aux changements inévitables, qui vous sont transmis via le canal de communication des responsables.

Vos responsabilités

Deux priorités : la sécurité et la santé des personnes malades

Des consignes précises ont été définies pour que chaque hospitalier(e) en chambre assure son service en préservant la sécurité des personnes malades et sa propre sécurité. Elles sont rassemblées dans la fiche "*Aux hospitaliers et hospitalières en chambre*" et ne sont pas rappelées ici. Prenez-en connaissance, sensibilisez les membres de votre équipe à leur importance, et veillez à les faire respecter à tout moment, dans un esprit de rigueur, de confiance réciproque et de bienveillance.

Des consignes sanitaires ont également été établies par l'équipe médicale pour préserver la santé des personnes malades :

- lavage fréquent des mains,
- port d'une *tenue de service blanche* (tablier plastique et gants jetables),
- vigilance vis-à-vis des personnes malades ayant de troubles de déglutition ou des pathologies à surveiller de près,
- lavage et désinfection des chambres et de leurs annexes,
- conduite à tenir si un membre de votre équipe est malade.

Elles figurent également dans la fiche "*Aux hospitaliers et hospitalières en chambre*". Veillez à ce qu'elles soient respectées par chacun(e).

N'hésitez pas à faire des rappels sur ces sujets, en particulier pour les nouveaux hospitaliers.

Organiser les missions de votre équipe

La mission principale de votre équipe est de rendre confortable le séjour des personnes malades de votre Couleur en leur fournissant les soins et les aides que nécessitent leur état. Cela concerne en particulier l'aide au lever, à la toilette, à l'habillage et au coucher. Ce service nécessite la présence d'hospitaliers 24h/24h, qui est assurée par un roulement de gardes de jour pendant les célébrations et de gardes de nuit.

Les soins médicaux sont assurés par l'équipe soignante.

Faites respecter les horaires prévus (lever, repas, départ pour les célébrations, coucher).

Il vous est recommandé d'organiser chaque jour une réunion courte pour régler des questions d'organisation.

Assurer la cohésion de votre équipe

Pour assurer leurs missions, les hospitalier(e)s de votre équipe doivent se connaître et servir dans la cohésion. Il vous revient de la construire.

- Présentez-vous et expliquez les différentes missions qui sont confiées aux hospitalier(e)s tout au long du pèlerinage.
- La plupart des membres de votre équipe ne se connaissent pas avant le pèlerinage, venant de paroisses différentes. La journée de lancement est l'occasion pour les hospitalier(e) d'une Couleur de se présenter et de commencer à se connaître. Soyez un catalyseur !
- Veillez à ce que chacun(e) porte à tout moment son badge de façon bien visible, dès le départ et jusqu'au retour.
- Ayez une attention spéciale pour les nouveaux hospitaliers et nouvelles hospitalières. Chacun(e) doit se sentir accueilli(e) et mis(e) en confiance.
 - Faites connaissance personnellement avec chacun(e).
 - Prenez le temps de bien les former aux soins des personnes malades en profitant de l'expertise des aides-soignant(e)s, et aux règles d'hygiène corporelle et des locaux.
 - Incitez-les à poser toutes les questions qu'ils/elles souhaitent et à solliciter de l'aide à chaque difficulté rencontrée.
 - Le jour d'arrivée, assurez-vous qu'ils/elles savent comment rejoindre leur lieu d'hébergement.
 - Veillez à ce qu'ils/elles soient disponibles pour la visite du sanctuaire.

Communication dans l'équipe

Donnez-vous les moyens d'assurer une bonne communication des informations avec vos hospitalier(e)s. Ayez toujours à portée de main les numéros de téléphone de vos hospitalier(e)s, et donnez-leur le vôtre pour qu'ils puissent vous joindre à tout moment de la journée.

Pour faciliter les échanges rapides d'informations précises sans oublier personne, vous pouvez créer un groupe de diffusion (WhatsApp, Signal ou autre) avec des règles d'usage strictes pour que les informations importantes ne soient pas noyées dans des discussions accessoires.

Si une(e) hospitalier(e) n'a pas de téléphone portable ou refuse d'intégrer votre groupe de diffusion, trouvez ensemble un autre moyen de communication efficace.

Être vigilant(e)

Le bon déroulement du pèlerinage dépend du sérieux de chacun(e) dans ses missions. En tant que responsable, il vous revient de veiller à ce que vos hospitalier(e)s :

- aient une attitude respectueuse et bienveillante vis-à-vis des personnes malades et avec les autres hospitalier(e)s,
- portent une tenue vestimentaire correcte et propre, incluant le foulard bleu du diocèse et le badge personnel, et la tenue de service obligatoire (tablier et gants jetables),
- soient ponctuels et respectent les horaires et les consignes que vous leur indiquez,
- vous avertissent sans délai en cas de retard ou de maladie.

En cas de manquements répétés malgré vos rappels, ou en cas de comportement inapproprié, prévenez votre responsable de Couleur.

Les tâches du service en chambre

A l'arrivée

A votre arrivée dans l'Accueil, mémorisez bien la disposition de chaque chambre car à votre départ vous aurez à les rendre dans le même état. Vérifiez la bonne préparation de chaque chambre de votre secteur selon les documents que vous avez reçus (étiquettes de lit, barrières de lit, potence, fauteuil roulant au pied du lit des malades concernés...).

Le lever des malades

Veillez au réveil en douceur des personnes malades. Les aumôniers sont présents pour vous aider à faire une courte prière dans chaque chambre.

Tou(te)s les hospitalier(e)s, hommes et femmes, participent aux soins d'aide à la toilette et à l'habillage des personnes malades. Les hospitalier(e)s sont formés aux bons gestes par les aides-soignant(e)s auxquelles ils/elles ne doivent pas hésiter à demander conseil.

Chaque jour, des brancardier(e)s viennent en soutien lors du lever et du coucher des personnes malades. Ils/elles sont ainsi initié(e)s à l'intimité des chambres. Veillez à ce qu'ils portent la tenue de service (tablier et gants jetables).

Gestion du matériel

Du matériel est à votre disposition pour vous faciliter le travail. Il est réparti par groupe de chambres.

Les matelas, potences et barrière de lit ne doivent pas être échangés entre lits. En cas de problème, avertissez votre responsable de Couleur qui en référera au responsable d'étage.

Les fauteuils mécaniques sont nominatifs et ne doivent pas être utilisés pour une autre personne malade. Signalez tout problème à votre responsable de Couleur qui en référera au responsable du matériel.

La parapharmacie

La parapharmacie fournit le petit matériel (gants jetables, alèses, protections...) ainsi que divers produits (dentifrice, savon ...) mis à disposition pour les toilettes et soins des personnes malades.

Dans la mesure du possible, regroupez les besoins de votre équipe pour éviter des demandes ponctuelles répétées.

Hygiène des locaux

L'Accueil a établi des *règles précises* pour le nettoyage des chambres et des sanitaires qui sont affichées dans les locaux d'entretien.

Veillez à ce que tou(te)s les hospitalier(e)s de votre équipe participent au nettoyage des locaux, dans le respect strict de ces consignes.

Une *démonstration* sera faite en fin de pèlerinage pour montrer comment rendre les locaux et les lits dans leur état d'origine.

Médicaments

Les *infirmier(e)s sont seul(e)s habilité(e)s* à distribuer les médicaments et à décider du moment auquel les personnes malades doivent les prendre (avant le repas ou en salle de restauration).

Veillez à faire respecter leurs consignes.

Célébrations

La participation aux célébrations doit être *proposée* mais non *imposée* aux personnes malades. Veillez à respecter leur liberté en demandant explicitement leur assentiment.

Les personnes qui ne souhaitent pas y participer restent dans leur chambre sous la responsabilité d'un(e) hospitalier(e) en chambre.

Veillez à ce que les hospitalier(e)s préparent les sorties comme indiqué dans leur fiche de consignes.

Consignes à respecter par les hospitalier(e)s

La fiche "*Aux hospitaliers et hospitalières en chambre*" comporte des consignes importantes relatives à la sécurité et la santé des personnes malades, à l'hygiène lors des soins, au lavage du linge et à l'évacuation des déchets.

Il vous revient d'en prendre vous aussi connaissance et de les faire respecter par toutes et tous, et en tout temps.

Animation spirituelle

Rôle des aumônier(e)s

Dans chaque équipe de Couleur, un(e) aumônier(e) a pour mission d'aider les personnes malades et les hospitalier(e)s dans leur démarche de foi pendant le pèlerinage.

Dites à vos hospitalier(e)s de ne pas hésiter à le/la rencontrer.

Temps de prière du matin

Chaque journée de pèlerinage et de service commence par un temps de prière partagé à 6:30. Vos hospitalier(e)s et vous-mêmes devez y participer. Des informations sont données sur le déroulement de la journée.

Sacrement des malades

Si une personne malade vous exprime le désir de recevoir le sacrement des malades, informez-en l'aumônier(e) de votre Couleur qui examinera la pertinence de la demande.

Engagement des hospitalier(e)s

A partir de leur troisième pèlerinage, les hospitalier(e)s peuvent prononcer leur engagement dans l'Hospitalité. Si un(e) de vos hospitalier(e)s exprime ce souhait, invitez-le(la) à en parler avec l'aumônier(e).
